

Fédération Française Omnisports des Personnels de L'Éducation Nationale Maison Des Sports de Touraine - Rue de l'Aviation 37210 PARÇAY-MESLAY

≅: 02 47 40 05 39 ⊠: contact@2fopen.com – Site: www.2fopen.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA 2FOPEN (saison 2020-2021) 13 mars 2022 à La Rochelle (17)

Présents:

Comités départementaux présents : **18**Comités départementaux représentés : **40**Comités départementaux non représentés : **1**

Ligues présentes ou représentées : 0

Ligues non représentées : 3

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'Assemblée générale par le président
- 2. Intervention du bureau de vote déjà élu
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2021
- 4. Présentation du rapport moral par le président
- 5. Présentation du rapport d'activités par le secrétaire général
- 6. Discussion
- 7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
- 8. Présentation du bilan financier
- 9. Discussion
- 10. Vote du bilan financier
- 11. Election au comité directeur (dans le respect de la règle de parité)
- 12. Projets pour 2021-2022
- 13. Vote sur le montant des licences (saison sportive 2022-2023), présentation et vote du budget prévisionnel 2021-2022
- 14. Clôture de l'Assemblée générale par le président

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, Sylvain PIEDERRIÈRE

- ouvre l'Assemblée générale à 8h50,
- communique les messages d'amitié et de bonne Assemblée générale émis par Claude DRAZEK et Serge CAPDESSUS
- remercie Christian DELCOURTE pour l'organisation et l'accueil, l'équipe de salariées pour leur travail et annonce le départ volontaire d'Isabelle CHOLLLET à qui hommage est rendu.

2 - INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE DEJA ÉLU

La commission électorale fait état des voix des présents et représentés, à savoir un total de 3664 voix sur un total de 3696 licenciés.

Personne ne s'y étant opposé, les votes sont effectués à main levée.

3 - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA SAISON 2019-2020

Les procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 20 mars et de l'Assemblée générale supplémentaire du 8 juin 2021 ont été envoyés aux comités directeurs dès qu'ils ont été rédigés puis renvoyés avant l'Assemblée générale.

Remarque est faite que, lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2021, le nombre de voix n'est pas le même pour tous les votes. Il lui est rappelé que certains des votes ont été réalisés par voie électronique et d'autres en visioconférence.

Aucune autre intervention n'étant faite, il est procédé au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Les trois procès-verbaux des Assemblées générales de 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, SYLVAIN PIEDERRIÈRE

Le président prend la parole :

- « Chers amis.
- « Merci de votre présence à cette assemblée générale où nous retrouvons enfin pour de vrai et non au travers d'écrans et c'est bien plus chaleureux. Cette année encore, elle est décentralisée après Vichy en 2019 et Bruges, près de Bordeaux, en 2020.
- « Nous espérons tous qu'elle coïncide avec la fin de cette terrible épidémie qui a eu un impact considérable sur nos vies personnelles et sur la vie de la 2FOPEN. La vague du variant omicron a reflué, une grande partie de la population est vaccinée et nous pouvons nous autoriser un optimisme prudent.
- « Nous pouvons aussi nous féliciter de notre résilience et de notre adaptabilité. Dès les premiers assauts du virus nous avons resserré les rangs, nous avons imaginé et mis sur pied de nouvelles méthodes de travail (aussi bien pour le personnel que pour les élus). La réussite de l'assemblée générale de l'an dernier fut la plus prestigieuse.
- « La plus importante fut d'organiser de façon efficace le télétravail de notre équipe administrative et de maintenir le salaire de nos précieuses collaboratrices. Le premier point a nécessité un renouvellement du parc informatique et le second a été permis par l'aide de l'État qui a permis un chômage partiel payé à temps complet.
- « Nous devons aussi manifester ici notre reconnaissance à nos partenaires qui nous ont soutenus et permis de traverser l'épreuve financière qu'a été la baisse brutale du nombre de licences. L'État, dont nous sommes reconnus au travers de deux ministères, a ici joué un rôle essentiel. Mais nous n'oublions pas nos partenaires privés avec lesquels nous avons collaboré et qui nous ont soutenus pendant cette période, la MGEN, la MAIF, la CASDEN et aussi la FFCO pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année sur des sujets parfois épineux.
- « Le changement de gouvernance de la MGEN aurait pu induire une inflexion dans la nature de notre partenariat ; il n'en est rien. J'ai sollicité, comme c'est la tradition, une entrevue avec le nouveau président, M. Matthias SAVIGNAC, et celui-ci s'est montré ouvert, courtois et chaleureux, désireux aussi d'une collaboration entre partenaires.
- « Je voudrais aussi rendre hommage à la nouvelle équipe qui a été élue l'an dernier. Elle a mis le pied à l'étrier immédiatement, a fait preuve d'un fort dynamisme et a eu à cœur de ne pas décevoir ses prédécesseurs.
- « En direction des comités départementaux, la Fédération a redistribué une somme importante en tant qu'aide aux départements (rétrocession, aide sport entreprise et loisir) et poursuit son offre de formations administratives et sportives, en essayant de coller au plus près aux attentes des Comités départementaux.
- « Je conclurai en formant le vœu que la prochaine année sportive (2022-2023) voit un plein retour de toutes nos activités, fédérales et départementales. »

5 - RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JOËL SORNETTE

5.1 - La vie fédérale

5.1.1 - Licences et Comités départementaux

Un pointage au 31 août 2021 fait état de 3700 licences contre 8243 au 31 août 2020, soit une baisse de 55 % dans la logique de l'interruption de pratique liée aux confinements successifs.

La quasi-totalité des comités départementaux s'étaient réaffiliés malgré le contexte sanitaire. Le redémarrage des activités en extérieur s'est traduit par des prises de licences en fin de saison.

5.1.2 - Vie statutaire

Elle a été intense cette année, s'est tenue exclusivement par visioconférence avec par deux fois des votes électroniques. Se sont tenus :

- une Assemblée générale extraordinaire pour l'adoption d'une mise à jour des statuts et du règlement intérieur par vote électronique
- une Assemblée générale ordinaire qui a élu un nouveau comité directeur, lequel a reconduit notre président dans ses fonctions et élu un nouveau bureau,
- une Assemblée générale ordinaire supplémentaire pour un retour à une gestion comptable en saison sportive après un exercice de transition sur huit mois,
 - deux sessions de l'ancien Bureau fédéral et une du nouveau,
- deux sessions de l'ancien comité directeur, la seconde préparant l'Assemblée générale et deux du nouveau, la première commençant, entre autres choses, par la mise en place des commissions et groupes de travail.

Les commissions sont les suivantes : Communication et Informatique, Développement, Formations, Manifestations et Stages, Séjours et Voyages, Vie départementale ainsi que les commissions électorale et médicale.

Le groupe de travail chargé de la rédaction du projet fédéral 2021-2024 a terminé son travail qui a été validé sur le fond ; le travail de mise en forme (page de garde, respect de la charte graphique etc.) est maintenant terminé.

Deux rencontres à thème ont été organisées :

- rencontre avec les présidents des comités départementaux (23 et 29 janvier 2021) pour suppléer la réunion des présidents qui aurait dû avoir lieu en marge de l'Assemblée générale, si elle s'était tenue en présentiel,
 - rencontre avec les comités départementaux ayant une section golf (1er mars 2021).

5.1.3 - Equipe administrative:

Christèle DERRÉ (Responsable administrative et financière) en poste depuis le 15 février 2012 a cessé ses fonctions le 9 août 2021 dans le cadre d'une rupture conventionnelle ; elle n'a pas été remplacée. Le reste de l'équipe est inchangé :

- Nadège SIROTE (Comptable et chargée de la communication) en poste depuis le 13 août 2012,
- Isabelle CHOLLET (Chargée de développement de séjours sportifs et touristiques) en poste depuis le 29 août 2016,
- Sophie GOUTTE (secrétaire administrative, votre référente pour toute problématique liée aux licences), à temps partiel, en poste depuis le 4 décembre 2017.

La chute d'activité due à la covid 19 s'est traduite par un passage à temps partiel mais, grâce aux aides de l'Etat, nous avons pu continuer à leur payer leur salaire intégralement. Le télétravail, pendant cette période difficile, a souvent été imposé et ce ne fut pas chose facile ni techniquement, ni psychologiquement.

5.1.4 - Aides aux départements :

29 524 € ont été reversés aux départements ; c'est bien moins que d'habitude mais cela s'explique aisément par la chute du nombre de licences et par l'interruption forcée de la plupart des activités sportives.

Il y a d'autres aides financières en direction des comités départementaux, impactant le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux (responsabilité civile, locaux, dirigeants bénévoles...), la participation fédérale à l'IDC de chaque licencié, la garantie financière UNAT et la responsabilité civile professionnelle pour les séjours.

5.2 - Nos partenaires

5.2.1 - Relations institutionnelles (Ministère chargé des Sports, Ministère de l'Éducation nationale) :

Elles se limitent aux consignes à respecter en notre qualité de fédération sportive ayant l'agrément du Ministère des Sports, à diffuser à nos organismes déconcentrés et à la remontée d'informations statistiques.

5.2.2 - Nos piliers

MGEN: rencontres biannuelles, dans une ambiance courtoise et constructive ; l'aide financière de 10 000 € a été reconduite.

MAIF: une rencontre annuelle, aide abaissée de 5 000 € à 3 000 €.

CASDEN : une rencontre annuelle. Maintien de son aide logistique (réseau de correspondants, prêt de locaux, objets publicitaires etc.).

ESPER (Économie Solidaire pour l'École de la République) nous offre un réseau de partenaires pour des échanges et des rencontres.

FFCO, COSMOS qui nous apportent des réponses en matière légale et juridique principalement.

5.2.3 - Partenariats commerciaux

GOLF O MAX et BLUE GREEN: Conditions particulières pour nos licenciés dans de nombreux golfs en France.

WELCOME SPORT : Réductions dans les hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad prestige (pour ces deux partenariats, se munir de sa carte de licencié et du code disponible sur le site).

FFCO Avantages: Réductions sur les produits de partenaires de la FFCO (dans de nombreux domaines).

VTF, VILLAGES CLUBS DU SOLEIL, VACANCES BLEUES, CAP FRANCE: Partenariat pour séjours individuels et groupes.

5.3 - Nos offres

5.3.1 - Les formations

A cause des mesures de confinement, aucune formation que ce soit administrative ou sportive n'a pu être mise en place.

5.3.2 - Manifestations, stages et séjours sportifs ou bien-être.

Tous les événements prévus ont dû être annulés, sauf ceux du début de la saison, au nombre de trois :

- Golf au Temple-sur-Lot (47) du 30/08 au 04/09/2020 (10 participants dont une référente, Fanny OLIVIER),
- Deuxième semaine fédérale de randonnée pédestre, au Pays Basque (64), du 06 au 12/09/2020 (22 participants, 10 accompagnateurs : 1 Brevet d'Etat, Serge CAPDESSUS, et 9 licenciés du CSS 64),

- Ressourcement bien-être à Chorges (05) du 27/09 au 04/10/2002 (16 participants et une accompagnatrice, Fanny OLIVIER).

De leur côté, trois comités départementaux ont réussi à organiser quatre stages sportifs :

- Randonnée à Serre-Chevalier (05) du 12 au 18/09/2020 par le CSS 83 (30 participants),
- Randonnée à Ker Beuz Trévargan (29) du 12 au 19/09/2020 par le CSS 55 (23 participants),
- Découverte culturelle en Corrèze (19) par le CSS 83 (26 participants),
- Raquettes à Urdoz (64) du 14 au 20/02/2020 par le CD 65-Montagne (12 participants).

5.4 - Information et communication

- Bulletin d'information adressé à tous nos licenciés directement
- Flyers fédéraux
- Flyers des comités départementaux (peuvent être créés et imprimés avec l'aide logistique fédérale)
- Site internet
- Intranet pour la gestion des licences. Lire les infos actualisées en préambule

6 - DISCUSSION ET VOTES SUR LE RAPPORT MORAL ET SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Christian CALLEJA (2FOPEN-JS 67) demande des informations sur le départ de Mme DERRÉ. Il a été convenu d'une rupture conventionnelle en juin, après un entretien professionnel et le constat que notre collaboration devenait difficile. Après négociations, un accord a été trouvé et une indemnisation allouée.

Laurent GIRARD (2FOPEN 45) demande quelles sont les perspectives pour pallier les départs. Un recrutement est prévu pour succéder à Isabelle CHOLLET. Il y aura une mise à plat des tâches de chaque poste et une redistribution du travail avant l'embauche d'un nouveau salarié (H/F).

Marie-Claire PAILLOT (2FOPEN 51) remercie chaleureusement Isabelle CHOLLET qui s'est battue longuement afin de récupérer intégralement l'argent versé en acompte par ses licenciés pour un voyage annulé.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé aux votes qui recueillent tous deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

7 - RAPPORT FINANCIER 2021 DU TRÉSORIER, PIERRE JALADE, DISCUSSION ET VOTES

Pierre JALADE, trésorier et Nadège SIROTE présentent et commentent le compte de résultat de transition entre une gestion par année civile et une gestion par saison sportive, soit la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 août 2021. Il figure en annexe de ce procès-verbal. Par ailleurs, le rapport de notre cabinet comptable, In Extenso est, lui aussi, présenté et commenté.

Pierre JALADE: Conséquences lourdes de la crise sanitaire sur la trésorerie et la vie de la fédération (3 700 adhésions l'an dernier pour 8 500 l'année précédente). Nous avions d'importantes craintes totalement fondées pour l'avenir. Or, les comptes présentés, calculés par année scolaire, abandonnant le calcul sur année civile, le seront pour huit mois. Cet exercice est plus compliqué parce qu'il a fallu procéder à une proratisation simple pour certaines lignes, moins facile pour d'autres. A noter aussi les consignes sanitaires de la MGEN, qui ont entraîné une chute des adhésions des licenciés issus des clubs santé séniors, et une baisse drastique des activités qui nous ont fait craindre un exercice négatif. Or nous présentons un bilan positif de plus de 36 000 € malgré plus de 50% de licenciés en moins et aucune activité. C'est l'Etat qui nous l'a permis, grâce aux 87 000 € d'aide. Retenons que ces aides ne sont pas à rembourser et ne seront plus attribuées.

Nadège SIROTE apporte des informations complémentaires et clarifie la lecture du tableau.

Elle présente et commente les tableaux du cabinet comptable In Extenso.

Le produit d'exploitation laisse apparaître au 31/08/2021 un résultat négatif de 196 653 € par rapport au 31/12/2020, accentué par le calcul de la proratisation et les 55% de licences en moins.

Les charges accusent aussi une chute de 174 131 € pour les mêmes raisons.

Les charges fiscales et sociales affichent un résultat négatif de 32 727 €

Ce qui donne un résultat positif de 36 323 €.

Bilan au 31/08/2021 : fonds propres de 318 000 €, trésorerie de 345 961 €

Remarque : Sans les aides de l'Etat, nous aurions un résultat négatif d'environ 50 000 €

La discussion s'engage.

Daniel LANGÉ (USFEN-FP 37) s'enquiert du statut du solde d'un comité départemental en sommeil, reversé à la fédération ; il lui est répondu qu'il sera intégralement reversé à celui-ci dès qu'il se réveillera. Daniel LANGÉ relie cela au sens profond de fonds propres (correspondant au capital des entreprises) et indique également que la 2FOPEN et ses organes délocalisés forment aux yeux de la loi, une et une seule personne morale.

René CLAITTE (2FOPEN-JS 69) signale un conflit entre nos statuts, qui indiquent que les fonds d'un comité dissout sont dévolus à la fédération et la loi qui permet aux préfets de les affecter à une association à leur guise. La question sera posée au service juridique de la FFCO.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé aux votes, le premier sur l'approbation du rapport financier, le second sur l'affectation, proposée par le trésorier, du résultat comptable au fonds associatif. Ils recueillent tous les deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le rapport financier 2020 est approuvé à l'unanimité.

L'affectation du résultat comptable au fonds associatif est adoptée à l'unanimité.

8 - ÉLECTION PARTIELLE AU COMITÉ DIRECTEUR

Il y a deux postes à pourvoir, le premier resté vacant et le second libéré par la démission d'un membre. Un appel à candidatures, uniquement féminines pour respecter le quota féminin de 40%, a été effectué afin de compléter le comité directeur. Un seule nous est parvenue, celle d'Elisabeth COELHO, proposée par le président de la 2FOPEN-JS 83 ; elle participe à l'Assemblée générale et vient donc se présenter.

Elle a travaillé dans le tourisme (en particulier l'organisation de croisières pour les séniors). Elle désire faire profiter la fédération de son expérience et aussi des contacts qu'elle a conservés. Elle signale qu'elle a intégré par cooptation la commission « séjours et voyages » et apporte son aide à Adèle PAGAN qui en est la référente ; elles prennent le relais d'Isabelle CHOLLET et assurent ainsi la transition pour les séjours et manifestations fédérales en cours d'organisation.

Sa candidature est soumise au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Elisabeth COELHO est élue à l'unanimité et applaudie.

Il est à noter que la proportion d'un minimum de 40% de femmes est respectée.

Aucune candidature spontanée ne se révèle au sein de l'assemblée pour le second poste.

9 - PROJETS POUR LA SAISON 2021-2022

9.1 - Stages administratifs (La Rochelle – 12 mars 2022)

Responsable financier (Nadège SIROTE) : 3 participants.

Chargé de séjours et voyages (Isabelle CHOLLET) : 3 participants.

9.2 - Stages sportifs

Randonnée - Serge CAPDESSUS

- Niveau 1 Toulon 8 & 9 décembre 2021 CD 83 (16 participants dont 1 licencié CD 64),
- Niveau 1 Chambéry 2 & 3 avril 2022 CSS 73 (6/7 participants inscrits à ce jour),
- Niveau 2 Toulon 7 & 8 avril 2022 CD 83,
- Niveau 2 date à déterminer CSS 04.

Marche nordique – Ski – Escalade : à l'étude

9.3 - Manifestations et stages ; séjours et voyages

Le séjour à Longefoy vient de se terminer et Nadège SIROTE qui en assurait l'encadrement administratif annonce que ce fut un grand succès, la nouvelle équipe d'animateurs en ski a convaincu et nombre de participants envisagent de revenir et d'amener des parents ou des amis.

Roseline SAVAL-LAMBERT (2FOPEN 91) donne des précisions sur le challenge golf qui aura lieu en région parisienne après l'annulation de l'an dernier. Conformément à nos habitudes de changement de région tous les deux ans, il y restera l'an prochain et les initiatives d'autres régions seront bienvenues pour l'avenir. David REES (2FOPEN 49) propose l'Anjou comme prochaine localisation.

Josiane DOUTOUMA (2FOPEN-JS 64) constate que la plupart des propositions de randonnées ont lieu dans son département et elle aimerait qu'il en soit autrement afin que les encadrants et randonneurs de son département parcourent d'autres régions.

Plus de détails dans le tableau qui figure en annexe de ce procès-verbal

Par ailleurs, les comités départementaux ont programmé vingt-cinq voyages (voir le tableau en annexe de ce procèsverbal).

David REES (2FOPEN 49) informe qu'il organisera un séjour golf en juillet 2022.

Daniel LANGÉ (USFEN-FP 37) pose une question sur la nécessité d'accompagnateurs diplômés. Adèle PAGAN, secrétaire générale adjointe, précise qu'un brevet d'état n'est pas obligatoire et que les accompagnateurs formés par Serge CAPDESSUS sont légitimes.

10 - AFFILIATIONS ET LICENCES POUR LA SAISON 2022-2023 (DISCUSSION ET VOTE)

Considérant qu'une diminution du tarif des licences mettrait en danger les finances de la fédération et qu'une augmentation celles des comités départementaux, le comité directeur propose à l'Assemblée générale la reconduction des tarifs de 2021-2022.

René CLAITTE (2FOPEN-JS 69) approuve totalement la proposition.

Serge COELHO (2FOPEN-JS 83) demande s'il ne serait pas possible d'exonérer de licence temporaire les participants à une sortie dans le cadre d'une sortie de découverte de l'activité. Un échange s'ensuit et l'on convient que cette question n'est pas de notre ressort mais de celui de la MAIF à qui elle sera transmise.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

La tarification pour 2022-2023 (identique en tous points à celle de 2021-2022) est adoptée à l'unanimité.

Le tableau de tarifs adoptés figure en annexe de ce procès-verbal.

11 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 (DISCUSSION ET VOTE)

Pierre JALADE et Nadège SIROTE présentent le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022. Il figure en annexe de ce procès-verbal.

Pierre JALADE indique que nous sommes déjà au milieu de l'exercice et qu'une grande partie des montants qui figurent dans ce budget sont déjà connus et que beaucoup d'autres peuvent être estimés avec une grande vraisemblance.

Nadège SIROTE rappelle que ne pouvons toutefois pas avancer notre Assemblée générale car nous devons attendre légalement que tous nos comités départementaux aient tenu la leur, or certains fonctionnent en année civile avec une Assemblée générale en janvier voire en février.

Le seul point qui reste inconnu est le nombre de licences supplémentaires qui seront prises d'ici la fin de saison mais l'expérience prouve qu'il sera limité ; il a été estimé à 200.

Fanny OLIVIER insiste sur la nécessité d'augmenter le montant alloué à la formation sur cet exercice et surtout sur le suivant.

Sylvain PIEDERRIÈRE veut proposer aux comités départementaux des flammes, kakemonos et bâches chez notre fournisseur, avec une participation fédérale à déterminer.

Daniel SÉJOURNÉ (2FOPEN-JS 04) rapporte la demande faite en comité directeur de prévoir un budget prévisionnel à « N+2 », à proposer au vote en même temps que celui à « N+1 ». Cette proposition ne peut pas être soumise au vote car elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Nous ne pouvons qu'émettre un vœu.

Personne ne souhaite intervenir et il est procédé au vote du budget puis celui sur le vœu. Ils recueillent tous les deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale émet à l'unanimité le vœu que les Assemblées générales puissent étudier les budgets prévisionnels des années « N+1 » et « N+2 » sous une forme à définir.

12 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, Sylvain PIEDERRIÈRE remercie toutes les personnes présentes et invite à passer à table.

La séance est levée à 11 h 45

SIGNATURES

Le président

Le secrétaire général

Sylvain PIEDERRIÈRE

Joël SORNETTE

Cinq annexes sur les pages suivantes :

- Compte de résultat 2020-2021
- Manifestations et stages, séjours et voyages proposés par la 2FOPEN en 2021-2022
- Manifestations et stages, séjours et voyages proposés par les comités départementaux en 2021-2022
- Tarif des licences 2022-2023.
- Budget prévisionnel 2021-2022- budget prévisionnel 2021-202

Prévisionnel et compte de résultat au 31 août 2021

	2023		2020		2021		2020
CHARGES	Budget	31/06/2021 G mole!	fidelise (12 not)	PRODUITS	Budget	31,/06/2021 18 reid	Arabel (12 root)
POWCTIONNEMENT OU SIGSE	53750,00 €	46 SDE, 21 C	73 622, 19 €	COTSATIONS	160 AND 00 C	26.491,43.6	214 259, 15 €
- Flattering	1200.006	3 CV 388	1 477 55 6	House	343 000 00 6	20 683 004	300,400,000
Rath continued framework for	1 000 000 0	4444	282 687	1	-	2.002.00.0	And dead over or
	3.000/0007	1138,075	700,300	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	≥ 35 000,00¢	SCHOOL STREET	200,000,00
Maint, exclution log (Stating), informatione (Sagential) and Process (Soon)	3000006	\$317.83 £	8,508,23.4	Assurance in Sport #		403,000	3.090,000
Assumes MAF	15 250,004	39.053,77 €	27 (03,41 €	Assurance annulation (Mond. Assistance) won-intrustra-	1 600,000 €	1044326	1,657,110
Assurance annubition (Mondial Assistance)	1100,006	3 56 665	3.562,37 €	Afflation	500,00 ¢	443,006	300,000
Henoral nii expert comptable (in External	8 000,000 ¢	7063,79 €	7931.3D €		0.0000000000000000000000000000000000000	The same of	000000000
Cadesia doni abonement manifus	200,000	111.00 €	242.604			-	ALL PROPERTY OF
Manual Manual Manual	1100,000	414 30 5	1 000 400 4	salesiuses safeflast	A AND DOL	The same of the sa	14 000 000
Collection and Secretary Secretary and Secretaristics	2 300 000 5	3 862 0 8 6	2 630 463	Marie	200000	2.000,000,0	2000000
Contract of the property of the contract of th	3-00000C	2 000 000 0	2270720	Justin 1	2000000	2000000	3 000 000 0
	7.100,000 €	1474,004	2.000,0004	Mark	TO DESCRIPTION OF	P PP TO THE P	30,000,000
Contrations (FECO, USA)	2100,000	1422,000	2,101,00 €				
			# 046,2% C	- CONT	100		110000000000000000000000000000000000000
Died of us & personnel, deman an nature, beaution salles	5000.000	2 293.064	\$ 032,42.4	DONS BY KATURE			343.00¢
Convers Golf O May	4000000	3.668.00.6	4313.004	Absorber de frais son les billogenies	, ,		300 000
	a destrook			ASSOCIATION OF THE PROPERTY.			
SALARIS IT DIABETS SOCIALIS	100 000 00 0	COUNTY.	06.000.00 (
Blevum de ations for box		20100012	- WC20110.F				Ī
The state of the s	10000000	20000000	40,000,000	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, ON THE OW			
TOUTTHE ACTIVIS DETRING VETAMEN	L manager	Torong .	25/25/74	SOUNDAILUNG DE CATACOLISTICAL	1000000	2000	MARKET
		15787.57 €	24.47/2514	Prench solicherto: janvior, fits et mars (anii - demande faits, an attembil	20,000,000 €	55 184,000	20,000,000
Expression consistes URSAF		3000097	2 600,000 €	Aute auversement des ootsatons URSSAF		8431,006	4.164,001
COMPANIES FOR	3,400,0004	705.50	3 750,477				
Audit, chargement de lapo	10000000		7530,00 €				
Development convenient beliefs subjects inch	3000.00€		363,00 ¢				
	dent sum			Column and the Column C			
THE TOTAL STATE OF THE TOTAL STA	200,000	400000	2000		A CONTROL OF		******
Marchael, average, average,	300000	10000	250,455	Correct poor United	\$ 200,000 £	41727006	4.615.54
CONTAMINATIONS SECURITIONS OF SPICELIES.	A1 100 CO.		77.400 11.4	OBSANCATIONS CHORTSPT OF GROUPS	A 80 (100 E)		1012 104
	S and lower on		10000	CANADA SECURIOR SECUR			1
				Challenge habonal golf on 67 (may (2023; 2 opnowes)		*	40.00
Rescontre sports colà Vittel (pluni missert exitori	3500,004						
Séjaur ressours. & bien être à Chorges Ganvieri			8 907,24.6	Sépur resourz. & bien être à Chorges Garvéry)	*		10.210,000 €
Salvan natural considers in Plante Mischard	,		47-373.04 E	Selective dates Legalization Distriction			SS 147 00 C
Calculation of Ballion and Control of Spirits and Control of Contr			2445.000	Contracting of the Contraction o			4 80.4 (20.4)
The same of the sa		-	Total Control	Control of the contro		-	T. MONTON
Squarrando Fed Oleron (Jerti) awas	11000,000 €	-		Septer rando Titir d'Ostron, antili anni	13 700,000		
2. Restrictes childrenic Cathares (mail 8. juni) aroun	11300,00 €			Zittindrains châteaux Cathares (mai 8 juin) annui	12 AUG 00 €		9
Stage golf Le Temple-sur-Lot Jacost	3600,004		3534,004	Stage goff Le Temple-sur-Lot (3kg/2)	4.700,000 €		4,660,006
Sépar le vernaine Méérale nando Pays Basque (septembre)	10600,00 €		305,00,20 c	Séjour le serraine Hédinale rando Pays Basque (septembre)	34 000,00 C		34 238,00 €
Silour restoure. & Sen être à Charper loctobre!	The state of the s		8 572.05 €	Seiger naseure, & blen être à Cheraes lactobre)			30033304
Week-and then fore an feminin Normandia fluid awas	2300.00 €		9	Week-and bien être as feminin Normandie Baint seven	2 500,000	2	
	Contract of the Contract of th						100
FORMATIONS	2 000,000 €		3 50 THE	AND THE RESERVE AND THE PERSON OF THE PERSON		The second second	
Développeur golf	3 -			PARTICIPATION JOHNATIONS	1000		
Secondary sandownless/marches needlesse/sando sand	1000006		344.774	Disceloration Code		7000	1
	1000000		And her	and and document of a sea of control of			
Control of the Contro	TOWNER		040033	Contracted commonwer by representative property of the contracted	255		
To make a	1 400 000		1000	the state was all services and services because on south an			
William William and annual William	900.000	Total September 1	2 000 000 0				
	200,000	300,000	435,000	Service Co.	10000	CALL STREET	***************************************
SARVING SALVERS CONTRACTOR PARTY	DOWNER .	300000	-303997		1		1000120
ATOUT FEBROR CODISTION		JOS TON		Participat and International Apparatus	1000,000	10,00	100,176
ADDS AUX DIPARTOMINATS	46 AND GOL	14 188 14 7	40,000	The second secon		-	
Rétroculo pe sur l'ampai	30000000	13 825 00 €	40 304 50 K	AUTRIS SECOURS & TRANSFER OF CHARGES	1 300 000 6	2570.336	3786.436
	14000,000 €	4381186	8 WEDS F	Contract of the board	1.700.00.6	272.277	1.686.386
	2 22 222	Contract of	Charles on a	Section of the sectio	a andrews :	A 24 ALM	903.000
Common Coding Common Common	200,000	No.	300,000	uared as consold story		200777	12827.8
ANDE AN GENERALISM CHIEFLY LES ACTES	1.200,000,0		1.775,057.6	Produits exploit. In exercice anietheur		1.464,004	3000,000
ALTERIAL PROPERTY OF SECTIONS			****			10000001	0.000
		1000	7 00 110				
		1000	207738				
DOS. AMONTANA FRANTIS (TRAINED FOR II)		154,946	207,59 £				
ITIDATA SET BENEFICES	A STATE OF THE PARTY OF	124,000	JULION	Commence of the Commence of th	Contractor	Contract of the last	
TOTAL DES CHARGES	249 700,00 €	3 387/200 BCS	303555	TOTAL DES PRODUITS	249 700,00 €	165 523.950	365,513,136
the state of the s	The second second				The state of the s	The state of the s	
Meaning specifics 2042		20 338,000					
Resultat exercice 2829 (positi)			38 035,255 €	The second of the second of			
TOTALGENERAL	249 700,00 C	365 523,96 €	361 617,23 €	TOTAL GENERAL	2MB 700,000 €	165 523,96 C	362,733 E

MANIFESTATIONS ET STAGES, SÉJOURS ET VOYAGES PROPOSÉS PAR LA 2FOPEN EN 2021-2022

Destination et dates	Thématique	Observation	
Longefoy-La Plagne (73)	Ski - Raquette	105 participants, 4 moniteurs ski	
12 au 19/02/2022	3Ki naquette	Référente-accompagnatrice : Nadège Sirote	
Le Temple-sur-Lot (47)	Golf	20 participants	
20 au 26/03/2022	GOII	Référents : Joël Beloeil et Isabelle Chollet	
lle d'Oléron (17)	Balades douces en étoile et visites Oléron,	23 participants	
02 au 08/04/2022	Rochefort, île d'Aix, île Madame	Référente-accompagnatrice : Isabelle Chollet	
Pays Cathare - Aude (11)		En cours d'organisation. 14/15 participants maxi.	
15 au 22/05/2022	Randonnée itinérante	Accompagnateur Brevet d'État : Serge Capdessus	
		Référente : Isabelle Chollet	
Challenge national de golf 2FOPEN	Golf	Fig. co. we all agreen to aking	
lle de France, 27 & 28/05/2022	GOII	En cours d'organisation	
Week-end Bien-être au féminin	Bien-être avec balnéo ou	1 accompagnateur 2FOPEN	
Normandie - 01/06/2022	thalasso	Référente : Nadège Sirote	
Pays Basque ou Espagne ? - 3éme semaine fédérale de randonnée pédestre	Randonnées en étoile	Coordinateur et accompagnateur Brevet d'État : Serge Capdessus + accompagnateurs CSS 64	
04 au 10/09/2022		Référente : Isabelle Chollet	
Séjour trans-générationnel	Séjour randonnée en famille ou séjour grands-	Référentes : Elisabeth Coelho et Isabelle Chollet	
Projet à définir pour la Toussaint 2022	parents/petits-enfants		

MANIFESTATIONS ET STAGES, SÉJOURS ET VOYAGES PROPOSÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX EN 2021-2022

COMITÉ / CSS	DESTINATION & THÉMATIQUE	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	COMITÉ / CSS	DESTINATION & THÉMATIQUE	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
CSS 73 Transpinalie	Le Conquet (29) Randonnée	03 au 10/09/2021	40	CD 36* (CSS 36)	Méjannnes (36) Randonnée	11 au 18/06/2022	26/30
CD 65 Montagne	Chemin de saint Jacques, voie d'Arles (43-48) Randonnée	06 au 12/09/2021	9	65 Montagne	Chemin de saint Jacques de Compostelle, voie du Puy (48-46) Randonnée	12 au 22/06/2022	10
CSS 31 Saint- Gaudens	Pralognan-la-Vanoise (73) Randonnée	11 au 18/09/2021	49	CSS 51	Ronce-les-Bains (17) Randonnée	18 au 25/06/2022	21
CSS 83	Font-Romeu (66) Randonnée	11 au 18/09/2021	36	CSS 83	Lou Riouclar - Revel- Méolans (04) Randonnée	19 au 25/06/2022	24
CSS 64	Asturies & Cantabrie (Espagne) Randonnée	13 au 17/09/2021	16	CSS Chambéry	Oz-en-Oisans (38) Randonnée	25/06 au 02/07/2022	30/40
CSS 83	Les Pouilles (Italie) Découverte culturelle	08 au 15/10/2021	28	CD 49	Stage golf estival	Été 2022	
CSS Roanne	Serre Chevalier La Salle les Alpes (05) Neige	16 au 21/01/2022	34	CSS 55	Blainville-sur-Mer (50) Découverte culturelle	10 au 17/09/2022	26
Montagne	Urdos (64) Raquettes	13 au 19/02/2022	2	CD 64* (CSS 64)	Crozon (29) Randonnée	11 au 17/09/2022	22
Montagne	Urdos (64) Ski de piste et raquettes	20 au 26/02/2022	28	CSS Chambéry	Le Lavandou (83) Randonnée	25/09 au 02/10/2022	30/35
CD 31* (CSS Saint- Gaudens)	Paris (75) Découverte culturelle	10 au 13/04/2022	22 maxi	CSS 83	Madère Randonnée	13 au 20/10/2022	20 à 31
CSS 83	Flandres belges et françaises Découverte culturelle	17 au 24/05/2022	25	CSS 31 Saint- Gaudens	Pyrénées Orientales (66) Randonnée	11 au 17/09/2022	55 maxi
CD 22* (CSS 22)	Boucles de la Seine (27- 76) Randonnée & découverte culturelle	08 au 11/06/2022		CSS 83	Jura Découverte culturelle	18 au 22/09/2022	26/35
CSS 55	Ker Beuz Trégarvan (29) Découverte culturelle	11 au 17/06/2022	15/35		anisé avec plusieurs prestat é uniquement sous l'égide		

TARIFICATION LICENCES ET AFFILIATIONS applicable pour tous les comités départementaux affiliés à la fédération Saison 2022/2023 - Valable du 01/09/2022 au 31/08/2023

Une licence prise auprès d'un comité départemental donne accès aux activités de tous les départements affiliés à notre fédération ainsi qu'à toutes les organisations fédérales (stages, manifestations sportives, séjours, voyages, etc.). Voir conditions et disponibilités auprès des dirigeants du comité départementaux.

AFFILIATION DES ADHERENTS

TYPES DE LICENCES	Licence Avec Option IDC de base (Raqvam)	Licence Avec Option IDC renforcée (IA Sport +)	Pour des raisons d'optimisation des coûts et d'une couverture assurantielle performante, la 2FOPEN a fait le choix de
Unique Pour toutes catégories socio-professionnelles	39 €	50 €	proposer l'assurance de base Indemnisation Dommages
Enfant de moins de 6 ans De 0 à 5 ans au 1 ^{er} septembre 2021	9€		Corporels (IDC) incluse dans le prix de la licence.
Jeune De 6 à 18 ans, étudiant ou demandeur d'emploi	25 €	36€	Si vous ne souhaitiez pas en bénéficier, nous vous en ferions le remboursement dès votre
Club Santé Seniors MGEN Membre d'un Club Santé Seniors affilié à un Comité départemental 2FOPEN	28 €	39€	demande adressée à la fédération • par coupon détachable MAIF
Temporaire de 0 à 2 nuitées Valable pour toutes activités ou sorties ponctuelles Renouvelable deux fois dans l'année sportive (hors Challenges et stages sportifs de plus de 2 nuitées)	10 €		(cf. documents MAIF via votre comité départemental) ou par mail personnel avec votre n° de licence 2FOPEN et votre RIB adressés à comptabilite@2fopen.com

Les tarifs des licences 2FOPEN sont les mêmes pour tous les comités départementaux qui peuvent majorer ces tarifs en ajoutant une part départementale.

COTISATION ANNUELLE A REGLER PAR LES LICENCIES =
PRIX DE LA LICENCE 2FOPEN + ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL

AFFILIATION DES COMITÉS DEPARTEMENTAUX A LA 2FOPEN

TARIFS DES AFFILIATIONS ANNUELLES pour la saison 2022-23	à régler au 15 septembre 2022
Comité départemental 2FOPEN/USFEN FP et Ligue	10,00 €
Association déclarée en Préfecture et affiliée à un comité départemental	10,00 €
Sections affiliées à un comité départemental	0,00 €

RETROCESSION SUR LICENCE 2022/2023

La rétrocession s'élèvera à 4 € par licence, à l'exception des licences enfants, jeunes et temporaires. Pour les CSS-MGEN, elle s'élèvera à 7 € par licence, sous réserve de signature de la Convention départementale (copie adressée au siège national). Le versement sera effectué courant décembre 2023.

Rappel : Les rétrocessions sur licences ne seront versées que si le comité départemental transmet avant le 1^{er} novembre 2023 :

- Procès-verbal de la dernière Assemblée générale
- Bilan financier de l'exercice incluant la trésorerie des sections distinctes (CSS ou autres)
- Fiche d'informations Excel du comité départemental (composition du bureau et activités)



BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 - 2FOPEN

CHARGES		PRODUITS	
FONCTIONNEMENT DU SIEGE	82 600 €	VENTE DE LICENCES	196 400 €
Electricité	1750€	Licences	175 000 €
Petit matériel, fournitures de bureau	2 100 €	Assurances (IDC)	18 500 €
Maintenance, évolution Héva	9 500 €	Affiliation comités	600 €
Assurance MAIF	25 000 €	The Process of the Control of the Co	
Assurance annulation Mondial Assistance	1950€	Assurance annulation Mondial Assistance	2 300 €
Honoraires expert comptable	7 000 €		
Honoraires Alkemist	2 040 €		
Cadeaux, dons	600 €	PARTENAIRES	13 000 €
Téléphone, frais postaux, bancaires, ANCV	3 200 €	MAIF	3 000 €
Loyers siège	2 060 €	MGEN	10 000 €
Cotisations FFCO, ESPER	1700€	CASDEN	- €
AG à La Rochelle	9 000 €		
Déplac élus & personnel, loc salles Paris	12 000 €		
Golf O Max	4 700 €		
		VENTES MARCHANDISES	4 900 €
REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	80 000 €	Golf O Max	4 900 €
Rémunération & charges du personnel	80 000 €		
FRAIS DE COMMUNICATION	4 500 €		
Développement communication (visuels+goodies)	3 000 €		
Impressions diverses, envoi emailing	1000€		
Participation aux salons, forum	500 €		
22544454724555257455		0.000	******
ORGANISATIONS SPORTIVES		ORGANISATIONS SPORTIVES	124 900 €
Stage neige Longefoy (février)		Stage neige Longefoy (février)	\$5.5555A
Challenge National golf IDF (mai)		Challenge National golf IDF (mai)	23 000 €
Stage golf Le Temple s/lot (mars)		Stage golf Le Temple s/lot (mars)	10 600 €
Séjour rando l'île d'Oléron (avril)		Séjour rando l'Ile d'Oléron (avril)	957,930,9
Itinéraires châteaux Cathares (mai)		Itinéraires châteaux Cathares (mai) WE bien-être féminin en Normandie (juin)	12 700 €
WE bien-être féminin en Normandie (juin)			2 500 €
Unat extension de ITT aux CD Unat cotisation part fixe et variable	750 €	Participation IT 1%	800 €
	-59550		
FORMATIONS	3 350 €	FORMATIONS	- €
Développeur golf	2522		
Dirigeants, comptabilité, chargé de séjours	350 €		
Accompagnateurs randonnées/Marche nordique	3 000 €		
AIDES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	57 500 €	DIVERS PRODUITS	1 100 €
Aide sport entreprise et loisirs	14 000 €	Produits financiers	1 100 €
Aide à la création de comités	500 €	Autres produits	
Rétrocessions sur licences	37 000 €		
Provision achat visuels pour comités départementau	4 000 €		
Aide au développement envers les actifs	2 000 €		
TOTAL DES CHARGES	340 300 €	TOTAL DES PRODUITS	340 300 €